

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-20-0943 du 26/11/2020**

Arrêté du 19 octobre 2020

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL  
DES FINANCES PUBLIQUES

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté rapporte et porte affectation d'un inspecteur principal des Finances publiques.

Date d'application : 01/11/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES  
PUBLIQUES.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES**



**ARRÊTÉ**

rapportant et portant affectation d'un inspecteur principal des Finances publiques

**LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 2012 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1392 du 21 septembre 2017 fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 11 avril 2018 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;
- Vu l'instruction du bureau SPIB-1B n° 2020/01/2182 du 9 janvier 2020 relative au référentiel des structures comptables au 01/01/2020 ;
- Sur la demande de l'intéressé ;

**ARRÊTE :**

**Article premier** : Sont rapportées les décisions de l'arrêté du 27 janvier 2020 en tant qu'elles concernent la date d'affectation d'un inspecteur principal des Finances publiques :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
Jérôme	ITURRIA	197165	DDFIP PYRÉNÉES-ATLANTIQUES TS LESCAR RIVES DU GAVE	DDFIP PYRÉNÉES-ATLANTIQUES SIP BAYONNE-ANGLET	03/11/2020

**Article 2** : L'inspecteur principal des Finances publiques, dont le nom suit est affecté dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
Jérôme	ITURRIA	197165	DDFIP PYRÉNÉES-ATLANTIQUES TS LESCAR RIVES DU GAVE	DDFIP PYRÉNÉES-ATLANTIQUES SIP BAYONNE-ANGLET	01/11/2020

**Article 3** : Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 19 OCTOBRE 2020  
POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756